

Décision du Chef du tout secteur des F.F.I. de Chamouis.

Par décision du chef du tout secteur des F.F.I.
souscrit en date du 17 août 1944, une
délégation spéciale sera à partir de ce jour
chargée de l'administration de la commune
de Chamouis, elle aura la composition
suivante :

| | |
|-----------|-------------------------------|
| Président | Deronatoud Jules |
| Membres | Chiara Jean Noiray Albert. |

Chamouis 17 août 1944
Ligue Lant.

Transcrit le dix neuf août mille neuf cent quarante
quatre, par nous, Président de la Délégation spéciale
et publié par voie d'affichage à la porte de la mairie
le maire

J. Deronatoud

Procès-verbal d'installation et de classification des conseillers dans l'ordre du tableau

M. Lant, chef du tout secteur de F.F.I. de Chamouis,
assisté de M. M. Simonet Marcel et Merle du Comité Cantonal de
Libération Nationale présente le Conseil Municipal désigné par le
Comité de Libération ainsi que la délégation spéciale désignée le
17 août pour l'administration de la commune et assiste l'Assemblée
présidée par M. Deronatoud - à élire son Maire et ses adjoints.

L'an mil neuf cent quarante quatre et le sept
septembre à 14 h. 30 jour fêté par le Comité de libération nationale,
Nous, Deronatoud Jules, Président de la délégation
spéciale chargée par le Chef du tout secteur de F.F.I. d'assurer
l'administration de la commune de Chamouis, avons procédé à
cette installation en séance publique du Conseil Municipal
dans la salle des séances du Conseil.

Étaient présents: M. ^{elle} Bouchard Jean - M. M. Deronatoud
Jules - Chiara Jean - Noiray Albert - Mallard Angèle - Carot Emile -
Candurier Francis - Claret Maurice - Bollanney James - Coulet George
Painant Michel - Chabert Pierre - Luvy Marcel - Deronatoud Paul.

7 SEP 1944

Présents par service commandé: Courcier Camille - Mesquière Jean.
Rayot Jules. Ruaglio Cluy. Tronot Maurice - Lucroz Alfred.
M. Ducey Marcel a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Après avoir fait connaître à l'Assemblée l'objet de la réunion, nous avons donné lecture de la liste des Conseillers dressée par le Comité de libération et les avons invités à prendre possession de leurs fonctions, ce qui a été fait aussitôt.

En conséquence, nous avons donné acte à Mlle. Les Conseillers signataires au tableau ci-après de leur acceptation et les avons déclarés installés dans leurs fonctions et avons invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire et des adjoints.

Election
du Maire.

Le Président après avoir donné lecture des articles 76-77 et 80 de la loi du 5 Avril 1884, a invité le Conseil à procéder au bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection du Maire.

Chaque conseiller à l'appel de son nom a remis formellement au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

| | |
|-----------------------------|----|
| nombre de bulletins déposés | 14 |
| bulletins blancs | 0 |
| suffrages exprimés | 14 |
| majorité absolue | 8 |

Ont obtenu:

| | |
|---------------------|---------|
| M. Deroussaud Jules | 13 voix |
| Chirac Jean | 1 " |

M. Deroussaud Jules ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Ainsi fait

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Deroussaud élu Maire à l'élection du 1^{er} Adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

| | |
|-----------------------------|----|
| nombre de bulletins déposés | 14 |
| suffrages exprimés | 14 |
| majorité absolue | 8 |

Ont obtenu:

| | |
|----------------|---------|
| M. Chirac Jean | 11 voix |
| Hoivay Albert | 2 voix |
| Quist | 1 voix |

M. Chirac ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier Adjoint.

Election
du
1^{er} Adjoint